

Comment gérer le deuil d'un enfant

Vivre le décès d'un enfant provoque toujours un sentiment d'injustice parfois de culpabilité ou d'incompréhension. L'ASBL « Parents Désenfantés » propose d'accompagner les parents via des groupes de paroles.

Quand survient le décès d'un enfant, quel que soit son âge ou les circonstances l'ayant provoqué d'ailleurs, il y a très souvent un sentiment d'injustice, terrible, qui surgit chez ses parents. Parce que ce n'est pas « dans l'ordre des choses », quelque part. Parce qu'ils se posent quasi systématiquement la question - sans réponse rationnelle - du « pourquoi » ? A cela s'ajoutent régulièrement une certaine forme de culpabilité mais aussi un sentiment d'incompréhension mutuelle avec les proches, qui ne peuvent pas toujours comprendre la profondeur de la tristesse endurée, qui sont parfois maladroits dans leurs paroles ou distants dans leurs actes, gênés de ne pas pouvoir être davantage qu'une oreille attentive ou parce qu'ils sont (jugés) trop envahissants. Bien souvent, le décès d'un enfant est encore un sujet tabou ou difficile à aborder alors que beaucoup de parents endeuillés souhaitent justement pouvoir parler de leur enfant décédé afin qu'il ne soit pas oublié.

En ce sens, l'ASBL « Parents Désenfantés » propose un accompagnement à la fois personnalisé et collectif pour les parents éplorés en tablant sur une approche basée sur le respect et l'interaction. Pour qu'ils se sentent écoutés et respectés dans leurs sentiments. Pour les

aider à surmonter autant que possible ces moments pénibles en leur proposant notamment et essentiellement des groupes de paroles au cours desquels ils peuvent s'exprimer sur leurs questionnements, sur leurs doutes, leur tristesse mais parfois aussi sur les signes positifs qu'ils ressentent après avoir effectué une partie de leur chemin de deuil. « Notre ASBL est composée de trois antennes : une à Ottignies, dans le Brabant wallon, une à Charleroi et une à Liège, précise Jean Bruggeman, le responsable de l'équipe d'animation de l'association. Ces réunions ont lieu à intervalles réguliers (NDLR : 4 ou 5 samedis par an à Ottignies et à Liège, un vendredi soir tous les mois à Charleroi) et sont animées par des parents qui, comme eux, ont connu le décès de l'un de leurs enfants. C'est important de préciser que ces animateurs ne sont pas des professionnels ayant un regard plus théorique sur la question mais qu'ils tout de même ont été formés à ce genre d'animation. Ils ont eux aussi vécu la perte d'un enfant. Pas la même situation stricto sensu mais une expérience similaire, avec tout ce que cela implique. »

UN ACCOMPAGNEMENT BIENVEILLANT

Durant ces groupes de parole, le centre ottintois accueille généralement entre 25 et 30 personnes. Chacun est libre d'y évoquer le sujet qui lui tient à cœur, ce qu'il ressent à ce moment précis, l'évolution de ses sentiments. « Ces réunions se font de manière bien cadrée mais sans restriction par rapport à l'âge des enfants décédés ou au ressenti des parents. Parfois, les personnes qui nous rejoignent ont été frappées par un deuil périnatal, pendant la grossesse



ou au moment de l'accouchement, mais ils peuvent aussi avoir perdu un enfant en bas âge un adolescent ou leur enfant adulte de 40 ans. Chacun vient chez nous avec son vécu, son ressenti qui peut parfois générer des sentiments violents. Pour autant qu'il n'y ait pas de comportements offensants vis-à-vis des autres membres du groupe, on leur laisse la liberté de s'exprimer comme ils l'entendent. Parfois, certains préfèrent ne pas trop s'exprimer et juste écouter ce qui s'y dit. Parfois certains viennent 5 ou 6 fois puis on ne les voit plus pendant trois ou quatre ans avant qu'ils reviennent, parce qu'ils ont besoin de parler à nouveau de leur expérience, notamment quand ils ont su aller de l'avant et repartir en ayant un nouveau projet de vie. Le but de ces groupes n'est pas d'avoir une vocation thérapeutique mais un accompagnement qui passe par l'écoute, l'échange d'expériences personnelles...»

Créée au début des années '80 par deux mamans ayant perdu un enfant et qui se sont rendues compte qu'il était essentiel pour elles d'échanger sur le sujet pour trouver ou élaborer des pistes afin de surmonter cette épreuve, l'ASBL «Parents Désenfantés» poursuit son œuvre en toute discrétion, pour donner un cadre spécifique à ce type de deuil redouté de tous. «Le sentiment de culpabilité est parfois énorme chez certains parents, notamment auprès de ceux dont l'enfant s'est suicidé, parfois déjà dès l'âge de 12 ou 13 ans. Ils se demandent alors comment ils n'ont pas su apercevoir des signes qui auraient pu empêcher pareil drame. Certains parents portent aussi une culpabilité de ne pas avoir su donner la santé à leur enfant décédé suite à une maladie. Certains ont le sentiment d'avoir mal agi et cela leur fait du bien d'en parler dans ce genre de lieu, parfois parce que c'est le seul endroit où ils peuvent le faire, où ils se sentent compris et soutenus.»

Très active et humaine, l'ASBL propose aussi régulièrement d'autres activités connexes comme une balade («qui permet aux parents de se retrouver dans un cadre moins strict, plus ouvert»), mais aussi des ateliers à destination des enfants ayant perdu un proche, baptisé le «groupe Tournesol» et organisé en collaboration avec l'association «Vivre son deuil – Belgique». «Là, ce sont des personnes spécifiquement formées à l'accompagnement des enfants qui les accompagnent pour des sessions plus ludiques, où ils peuvent jouer, faire des bricolages ou des dessins par exemple, spécifie Jean Brugge-



man. Bien sûr, les enfants peuvent parler de leurs sentiments mais l'approche n'est pas la même qu'avec les adultes.»

Vincent JOSÉPHY



A.S.B.L. Société Royale
Amicale Liégeoise des Handicapés

Rue du Vallon, 3 4031 ANGLEUR BCE : 0406 751 682
04/343.95.66 Banque : BE95 2400 0319 6758
alh@skynet.be www.amicale-liegeoise.be

Fondée en 1950 à l'initiative des personnes atteintes de Poliomyélite, l'Amicale Liégeoise des Handicapés a pour objectif de promouvoir et favoriser l'intégration économique, culturelle, sociale et familiale de la personne handicapée.

L'ASBL s'adresse aujourd'hui à toute personne atteinte d'un **handicap moteur**, quelle qu'en soit son origine.

Le **service social** constitue notre activité principale. Par téléphone ou à domicile, nous informons, conseillons et accompagnons les personnes dans tout dossier administratif, social et fiscal inhérent au handicap moyennant une cotisation de minimum 10 euros/an.

L'ALH publie également un bulletin d'information trimestriel et organise occasionnellement l'une ou l'autre activité culturelle à destination de ses membres.

Les dons et les legs sont essentiels pour assurer un avenir à notre association car ils sont ses seules ressources.
(déductibilité fiscale à partir de 40 euros)

« Seuls nous ne pouvons rien, ensemble nous pouvons tout ! »

Président : Mr CLAESSEN Thierry Secrétaire : Mr DUMONT Jean



FUNÉRAILLES - BEGRAFENISSEN & FUNERARIUM

02.648.40.68

www.funeraillies-bouvy.be

Bruxelles - Province - Etranger - crémation

Agréées par les assurances décès

Rue Jean Paquot, 66 - 1050 Bruxelles



*Pour les cérémonies d'adieu,
une salle de cérémonie avec
150 places assises.*

Le seul FUNERARIUM à Ixelles
"Poussière d'Etoiles - Sterrenwolk"
info@funeraillies-bouvy.be